



# Concertation « filière cheval » IFCE 2014-2016

Préparation du contrat d'objectifs  
et de performance



4 septembre 2013

**Suite à la réunion présidée par le Ministre Stéphane Le Foll le 5 novembre 2012, neuf groupes de travail ont été lancés afin de réfléchir au futur contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'IFCE pour les années 2014 à 2016.**

## **Organisation de la concertation**

### **Groupes de travail**

Pour pouvoir approfondir l'ensemble des sujets, neuf groupes de travail ont été constitués :

- 1.Sanitaire et identification
- 2.Observatoires
- 3.Conseil scientifique
- 4.Veille réglementaire
- 5.Aides à la filière sport
- 6.Chevaux de travail
- 7.Sport de haut niveau
- 8.International
- 9.Formation et conseil

Les objectifs des groupes de travail sont présentés en annexe n°1 de cette note.

### **Structures associées**

La méthode de concertation a consisté à associer largement les acteurs concernés, à savoir :

- les ministères de tutelle : ministères en charge des sports et de l'agriculture ;
- les responsables des thématiques traitées au sein de l'IFCE ;
- les représentants du personnel de l'IFCE ;
- les socio-professionnels : fédérations (FFE, GHN), UNIC, GESCA, sociétés mères (SHF, SFET, France Galop, SECF) et les représentants des éleveurs (FNC).

### **Méthode de travail**

Les neuf groupes ont travaillé en parallèle pour approfondir les sujets. Il n'a pour autant jamais été impossible dans un groupe de traiter des sujets connexes. Ceci amène parfois à aborder un même thème dans des groupes distincts comme, par exemple, la prise en compte du contexte réglementaire européen qui a été traité à la fois dans les groupes traitant de la veille réglementaire, de l'international et du sanitaire.

Au-delà des réunions elles-mêmes, l'objectif était surtout d'aboutir à des conclusions opérationnelles pouvant à la fois provenir des échanges au cours de réunions mais aussi de contributions des différentes structures qui sont incitées à produire des écrits complémentaires.

Pour permettre l'échange de ces productions, un site d'échange de fichiers a été mis en place. Ce site a recueilli les comptes rendus de réunions, les contributions volontaires des acteurs de la filière et diverses notes ou rapports.

### **Résultats-Propositions**

L'ensemble des propositions formulées dans les groupes de travail a été présenté dans le présent document.

A partir de la réunion d'aujourd'hui, une phase de préparation opérationnelle du COP 2014-2016 sera lancée en reprenant les propositions validées et en les précisant notamment sur les objectifs à atteindre et les moyens à y consacrer.



---

## Propositions du groupe I

### Sanitaire et identification

I.1 Habilitier, par l'intermédiaire d'évolutions législatives, les agents de l'IFCE à constater les infractions dans le champ de l'identification des équidés.

I.2 Conserver pour les agents de l'IFCE une part d'activité dans l'identification des équidés en complément de l'intervention de vétérinaires libéraux.

I.3 Elargir le champ des données stockées et gérées par la base SIRE à des données sanitaires actuellement gérées uniquement par les services de l'Etat : déclaration du vétérinaire sanitaire, suivi des données médicamenteuses rendant éventuellement la viande impropre à la consommation.

I.4 Développer l'inter-opérabilité entre bases de données sanitaires et la base SIRE.

I.5 Développer les liens entre bases de données permettant aux organisateurs de manifestations, en particulier la FFE, de saisir des informations dans la base SIRE (mouvements des équidés notamment).

I.6 Piloter le groupe de travail issu du plan d'actions de la DGAL sur la fin de vie des équidés incluant l'amélioration de cette donnée dans la base SIRE.



---

## Propositions du groupe II

### Observatoires

**II.1** Elargir le comité de pilotage du réseau REFerences à des acteurs socio-économiques non-présents aujourd'hui, GHN, France Galop, GESCA...

**II.2** Développer le rôle d'animation nationale de l'OESC vis-à-vis des réseaux d'enquête des Observatoires économiques régionaux et du Réseau Economique de la Filière Equine (REFerences).

**II.3** Renforcer le rôle de l'Observatoire économique et social du cheval (OESC) de l'IFCE (mis en œuvre depuis 1998) pour consolider des données économiques provenant de différentes bases de données de la filière.

**II.4** Etablir des liens étroits avec les différents fournisseurs de données déjà identifiés ou nouveaux comme l'INSEE, la MSA, le service de la statistique et de la prospective (SSP) du MAAF.

**II.5** Mettre en place une cellule de réaction rapide capable de modéliser les impacts économiques d'un changement de réglementation.

**II.6** Maintenir le rôle de l'IFCE dans la diffusion des études réalisées (Annuaire ECUS, notes de conjoncture...) et dans l'organisation de journées d'informations.

**II.7** Gérer le fichier zootechnique des équidés (identification, généalogie et caractères zootechniques) et assurer le recueil de données source et standardisées sur lesquelles d'autres organismes se branchent pour récupérer les données nécessaires pour leurs missions.

**II.8** Assurer la tenue matérielle du livre et l'émission des passeports pour les organismes de sélection agréés qui le souhaitent.

**II.9** Sécuriser l'ensemble des données nécessaires à la sélection et au maintien de la diversité génétique et assurer leur diffusion et valorisation en lien avec les organismes de sélection agréés.



---

## Propositions du groupe III

### Conseil scientifique

**III.1** Donner un rôle officiel au conseil scientifique de labellisation des projets pour faciliter l'obtention d'autres financements.

**III.2** Confirmer les cinq thèmes-clés du conseil scientifique : optimiser la performance sportive, efficacité socio-économique, impact territorial, santé et bien-être, relation homme-cheval et comportement.

**III.3** Demander au conseil scientifique de veiller à l'actualisation et la priorisation des thèmes-clés.

**III.4** Mieux coordonner les moyens d'intervention de l'IFCE et du MAAF pour la recherche équine.

**III.5** Formaliser la coordination avec la fondation HIPPOLIA, l'INRA et d'autres acteurs impliqués dans la recherche équine.

**III.6** Jouer davantage le rôle d'animateur scientifique de l'ensemble des équipes de recherche intervenant en partie dans le domaine du cheval.



---

## Propositions du groupe IV

### Veille réglementaire

**IV.1** Structurer la fonction veille réglementaire au sein de l'IFCE.

**IV.2** Identifier les structures de veille existantes auprès des partenaires de l'IFCE, aussi bien les ministères (agriculture, sports mais aussi budget, affaires européennes et transports) que les socio-professionnels (FFE, FNC, GESCA..).

**IV.3** Solliciter ces différents partenaires à intervalles réguliers (une à deux fois par an) pour connaître le panorama des sujets traités par chaque structure de veille.

**IV.4** Construire un outil de type plate-forme d'échanges pour améliorer la validité des réponses réglementaires apportées.



---

## Propositions du groupe V

### Aides à la filière sport

**V.1** Faire un état des lieux exhaustif des conventions que l'IFCE établit avec différents partenaires (associations nationales de races, associations régionales d'éleveurs et organisateurs de concours) pour bien connaître l'ensemble des aides en nature apportées.

**V.2** Être l'acteur opérationnel de l'évolution des aides financières à la filière voulue par le MAAF pour que ces aides soient davantage des leviers économiques.

**V.3** Développer le dialogue avec les sociétés mères de la filière pour répondre au mieux aux besoins et pour amener les associations à présenter des demandes d'aides cohérentes avec la réglementation européenne.

**V.4** Développer les aides en nature sous la forme d'appui scientifique et technique.

**V.5** Être un acteur opérationnel de la mise en œuvre des aides (en nature et financière) en mettant en place des conventions uniques.



---

## Propositions du groupe VI

### Chevaux de Travail

**VI.1** Développer une activité de démonstration/promotion/conseil des différentes utilisations des équidés dans un objectif de transfert de ces activités à des opérateurs économiques dès la maturité du projet.

**VI.2** Approfondir les travaux d'études économiques (grâce au réseau REFErences) pour identifier les marges de rentabilité des éleveurs et utilisateurs de chevaux de travail en tenant compte des différents débouchés, dont principalement la production de viande en lien avec FranceAgriMer.

**VI.3** Appuyer les collectivités territoriales dans le montage de projets d'utilisation des équins et asins pour des services publics de type transports scolaires ou ramassage de déchets.

**VI.4** Sauvegarder et concentrer les savoir-faire (gestion de l'étalon, bourrellerie, maréchalerie,...) sur quelques sites dédiés.

**VI.5** Mener des études sur les opportunités de développement de la consommation de la viande de cheval aussi bien d'un point de vue économique que d'image parmi les éventuels consommateurs.

**VI.6** Développer un rôle d'appui à des producteurs et/ou consommateurs locaux pour la mise en place de circuits locaux de vente de viande de cheval bénéficiant d'une complète traçabilité.

**VI.7** Jouer un rôle de conseil auprès des Conseils Régionaux dans leur futur rôle d'autorité de gestion des fonds européens (FEADER principalement mais aussi FEDER).



---

## Propositions du groupe VII

### Sport de haut niveau

**VII.1** En valorisant son statut d'établissement public, assurer à l'IFCE une place de référence dans la stratégie de la politique nationale du sport de haut niveau de l'équitation française.

**VII.2** Créer les outils d'une collaboration à long terme entre la fédération française d'équitation et l'IFCE qui s'appuiera sur la définition du projet de performance élaboré par la fédération et qui permettra à l'IFCE, à la FFE et à la direction des sports de s'accorder sur les responsabilités et les engagements de chacun des trois acteurs.

**VII.3** Maintenir, voire renforcer en particulier à Saumur l'implication de l'IFCE dans la stratégie fédérale d'accompagnement et de préparation du collectif « Elite » du concours complet et du collectif « relève » regroupé au pôle France jeunes.

**VII.4** Conforter l'IFCE dans son rôle de formation, d'encadrement et de soutien des cavaliers de concours complet, pour qu'ils évoluent dans un environnement économique viable, et compatible avec la préparation à la performance.

**VII.5** Répondre à la demande de la FFE d'organiser un circuit complet sur les quatre grands sites de l'IFCE.

**VII.6** Développer la collaboration entre l'IFCE et les fédérations concernées, FFH et FFE, pour renforcer la stratégie en faveur de l'équitation pour les sportifs en situation de handicap.

**VII.7** Maintenir l'implication de l'IFCE dans la discipline voltige en particulier via le pôle établi sur le site de Saumur.

**VII.8** Maintenir une implication de l'IFCE dans l'entraînement des attelages à 4 chevaux qui ont signé une convention pour que cette discipline puisse être le moteur de l'ensemble des activités de l'IFCE au-delà des compétitions internationales.



---

## Propositions du groupe VIII

### International

**VIII.1** Jouer un rôle de coordonnateur de façon à ce que la filière se présente unie dans le cadre de manifestations internationales à caractère régalién, être en appui de l'UNIC pour les actions commerciales.

**VIII.2** Dans le cadre de l'export, participer avec la DGAL à la mise en place de règles de quarantaine permettant l'export depuis la France de chevaux vers des pays au marché potentiellement important (comme la Chine).

**VIII.3** Porter à l'international les messages forts de la filière cheval française : l'équitation à la française (Cadre Noir), le patrimoine des Haras (accueil de délégations en France) le modèle des centres équestres français et l'excellence des formations.

**VIII.4** Maintenir un rôle fort de présence dans des réseaux internationaux : EEN (écoles d'équitation), réseaux scientifiques (FEZ, ICAR), réseau des haras d'État.

**VIII.5** Être un appui aux structures françaises fortement présentes à l'international comme l'UNIC, GESCA, FNC-COPA...

**VIII.6** Renforcer la présence de l'IFCE au sein de l'UNIC et de France vétérinaire international (FVI).

**VIII.7** Développer l'inter-opérabilité entre la base SIRE et les bases export (EXPADON) et TRACES (base d'information et de transmission des certificats sanitaires pour les échanges intra européens, sous gouvernance de la Commission européenne).



---

## Propositions du groupe IX

### Formation et conseil

**IX.1** Développer l'activité d'ingénierie de formation permettant la mise en place et la reconnaissance de titres professionnels.

**IX.2** Faire identifier l'IFCE par la section paritaire sectorielle (SPS) « centres équestres » du FAFSEA pour être ponctuellement auditionné.

**IX.3** Renforcer le lien entre les conseils scientifique et de formation de l'IFCE de façon à améliorer la mise en place de formations issues des travaux de recherche.

**IX.4** Elargir le périmètre du conseil de formation notamment aux collectivités locales, et principalement à l'association des régions de France (ARF) dans le cadre de la décentralisation de la future génération du FEADER voire à des représentants de la formation continue des agents publics (DRAAF et CNFPT).

**IX.5** Confier au conseil de formation une mission de veille sur le caractère transférable des formations mises en œuvre par l'IFCE.

**IX.6** Construire des projets de formations faisant le lien entre les compétences sportives et agricoles en permettant à des stagiaires d'avoir une double compétence sur les aspects agricoles d'une part et la progression sportive des chevaux d'autre part.

Crédits photos

Macé O. - Laurieux A. - Chevret J. / IFCE - IFCE - ©Cheick Saidou/Min.Agri.Fr.

Conception et impression



Août 2013